

Agir Ensemble

N° 5 • Juin - Juillet 2003



ÉDITION SPÉCIALE
Forum des CSP

AU CŒUR DU 2^e FORUM DES COMITÉS DE SÉCURITÉ PUBLIQUE La collaboration entre policiers et élus

« Notre partenariat est extrêmement bien lancé et les bases de notre collaboration sont solides », a affirmé le directeur général de la Sûreté du Québec, M. **Florent Gagné**, à l'issue du 2^e Forum des comités de sécurité publique qui se tenait à Saint-Hyacinthe, les 23 et 24 avril dernier. Les quelque 400 élus municipaux, policiers et partenaires locaux et régionaux représentaient toutes les MRC desservies par la Sûreté du Québec. Ils y ont discuté principalement du partage des rôles respectifs des comités de sécurité publique, des MRC et de la Sûreté du Québec. Le directeur général de la Sûreté en a profité pour exprimer sa fierté devant le travail accompli depuis la création des CSP, il y a maintenant cinq ans. « À la Sûreté, on s'enorgueillit de maintenir avec les maires du Québec et les CSP des relations fondées sur le respect et l'appréciation mutuelle. Mais, nous savons que ce virage est encore jeune et qu'il y a des ajustements et des améliorations à apporter tant du côté de la police que des élus qui travaillent avec nous ». M. Gagné a d'ailleurs présenté les points à améliorer sur lesquels la Sûreté allait travailler au cours des prochains mois.

• La communication

La communication est déjà un point fort dans la structure des CSP, mais les élus ont exprimé le désir que l'information circule encore davantage.

• La connaissance du milieu

Il s'agit d'un élément très important pour poser de meilleurs diagnostics sur la situation de la sécurité publique dans une MRC. De plus, les intégrations de services de police municipaux de villes d'importance, comme Drummondville, ont apporté pour la Sûreté, une nouvelle dimension de travail à assimiler.

• Le rôle des CSP

Selon M. Gagné, il faut faire des CSP une plaque tournante de la sécurité publique dans les MRC. Mis à part les policiers et les maires, d'autres joueurs ont un mot à dire ou quelque chose à faire pour résoudre des problèmes de sécurité publique – CLSC, milieu hospitalier, maison de jeunes, etc.

• La police de proximité

Il s'agit de la pierre d'assise de la sécurité publique dans les MRC. Il faut mettre l'accent sur ce modèle et faire en sorte que tout le personnel policier l'adopte.

• Les attentes des uns face aux autres

M. Gagné a parlé de la possibilité de faire une sorte de « code d'éthique » des CSP dans lequel seraient définis les engagements de chacun, les valeurs privilégiées, etc. Ce qui serait fort utile pour les nouveaux membres de CSP, par exemple.

Le directeur général de la Sûreté a terminé en indiquant aux membres des CSP qu'il comptait sur eux pour être les principaux porte-parole et représentants de la population quant aux besoins et services en sécurité publique des MRC. M. Gagné a pris au nom de la Sûreté l'engagement d'offrir un service de police moderne, efficace, à l'avant-garde et intègre.



Rôles et responsabilités de la Sûreté du Québec



Le directeur général adjoint à la Surveillance du territoire, **Paul Quirion**, a rappelé, au début du Forum, les rôles et responsabilités de la Sûreté du Québec tels que définis dans les ententes conclues entre le ministre de la Sécurité publique et les MRC. Il a également élaboré sur les façons dont la Sûreté assume ses responsabilités.

Pour répondre à son mandat, la Sûreté utilise différents outils. L'un des premiers mis en place a été le Plan d'organisation policière (POP). Ce plan trace le profil de la MRC et identifie l'organisation et la distribution des ressources.

Suite en page 2...

RÉDACTION DU BULLETIN



Agir Ensemble est publié par la Sûreté du Québec. Ce bulletin est également disponible sur Internet : www.surete.qc.ca

Comité de rédaction

De la Direction des communications :
Michel Cayer
Édith Grenon
Lorraine Parenteau

Pour joindre le comité de rédaction

Comité de rédaction du bulletin *Agir Ensemble*
Sûreté du Québec
1701, rue Parthenais, bur. 7.00
Montréal (Québec)
H2K 3S7
Courrier électronique : agir-ensemble@surete.qc.ca



Guichet unique d'information

Pour transmettre vos questions et commentaires concernant la réorganisation policière, voici les coordonnées pour nous joindre :

Téléphone : (514) 598-4802
Courrier électronique : reorganisation-policiere@surete.qc.ca
Adresse postale :
Comité de rédaction du bulletin *Agir Ensemble*
Dossier réorganisation policière
Sûreté du Québec
1701, rue Parthenais, bur. 3.02
Montréal (Québec)
H2K 3S7

... suite de **Rôles et responsabilités** ...

La Sûreté du Québec a de plus, développé un Plan d'activité régional et local connu sous l'acronyme PARL. Cet outil permet de gérer les priorités identifiées par le Comité de sécurité publique et de réaliser un bilan régional. Il favorise aussi un maillage entre les activités locales, les priorités régionales et les actions stratégiques de l'organisation.

Un rapport annuel d'activités de chaque poste, déposé en fin d'année financière, décrit le suivi des priorités et trace le bilan des activités de l'année. Il contient des statistiques relatives à la sécurité routière, la criminalité et l'application des règlements. Ce qui le rend plus intéressant encore c'est qu'il est commenté par le directeur du poste.

Une vision renouvelée du partenariat

Le DGA Paul Quirion a présenté la vision du partenariat que la Sûreté souhaiterait partager avec les différents intervenants du milieu. « Nous souhaitons instaurer, au sein de tous les CSP, un principe de *Team Management* de sécurité publique avec les élus, » a mentionné M. Quirion. Ce principe servirait notamment à établir un diagnostic local de sécurité dans la MRC, à identifier des problématiques de sécurité publique et à les résoudre.

Le DGA a cependant rappelé que ce partenariat excluait la gestion interne des ressources humaines, matérielles ou financières de la Sûreté, car cette responsabilité appartient à chaque directeur de poste. Il a plutôt indiqué que les CSP devraient se positionner comme des tables de décideurs en matière de sécurité publique. Ils doivent donc concentrer leurs efforts à l'identification des priorités et des problématiques de sécurité publique. Ils ont aussi le mandat d'identifier les ressources issues de la communauté qui contribueront à résoudre ces problématiques. La Sûreté du Québec souhaite donc que les CSP travaillent dans un tandem police - élus avec les organismes du milieu et les citoyens, dans chacune des MRC. C'est ainsi qu'elle livrera les services appropriés.

Un vif intérêt...



La parole aux élus

Deux ateliers de travail étaient à l'ordre du jour de la première journée. Le premier portait sur la gestion participative des activités au sein du comité de sécurité publique et le deuxième sur des problématiques liées à l'utilisation des réseaux routier et récréotouristique.

PREMIER ATELIER

La gestion participative des activités au sein du CSP

Les échanges ont porté sur les pratiques gagnantes pour favoriser la participation de tous à la gestion des activités au sein des CSP, ainsi que sur les points à améliorer. La **communication** a été identifiée comme un élément crucial sur ce plan, non seulement entre les membres des CSP, mais également avec les citoyens, les partenaires locaux, etc. Le **parrainage** est également ressorti comme un élément fort de la nouvelle structure, car il permet le rapprochement entre les policiers et la population. À revoir cependant, selon plusieurs intervenants, la disponibilité des parrains. À cet égard, certains ont suggéré de nommer des parrains « suppléants » pour régler le problème. Dans le même ordre d'idée, un élu a suggéré d'identifier des parrains au sein des élus membres des CSP pour assurer le rôle de conseiller auprès des maires de la MRC qui n'en font pas partie. Les participants ont également souligné le fait qu'ils appréciaient grandement les **états de situation** présentés par les policiers sur les activités et les démarches réalisées dans les MRC.

Parmi les points à améliorer, les élus ont exprimé le souhait d'une plus grande **stabilité des effectifs** en mentionnant l'importance, pour les policiers, de connaître le milieu où ils travaillent et de s'y intégrer. Ils ont également souligné la nécessité d'inviter les **partenaires locaux** tels que les organismes communautaires, les commissions scolaires, les CLSC et les ministères à participer de façon ponctuelle aux rencontres des CSP. Il a également été question de **l'amélioration des relations village/milieu urbain** et de la pertinence de faire de la place au sein des CSP aux



petites communautés rurales. En conclusion de cette plénière où les élus avaient exprimé leurs opinions et leurs souhaits, l'un d'entre eux a posé la question suivante : « Vous les policiers, quelles sont vos attentes face aux élus municipaux ? » Réponse du commandant Michel Boudreault, du district du Saguenay - Lac-Saint-Jean : « Votre implication en tant qu'élus. Plus vous êtes impliqués, plus les problèmes sur le terrain se résolvent, plus on vit dans des milieux sécuritaires. »

DEUXIÈME ATELIER

Problématiques liées à l'utilisation des réseaux routier et récréotouristique

Dans le deuxième atelier, on demandait aux participants d'utiliser l'analyse stratégique en résolution de problèmes (ASRP) – l'un des fondements du concept de police de proximité – pour régler différentes problématiques. Des problèmes liés aux collisions nombreuses, à la capacité de conduite affaiblie, à l'augmentation du transport lourd en milieu résidentiel ou à la circulation des quads hors sentiers ont été soumis aux participants. Ils ont convenu de la nécessité de commencer par poser le bon diagnostic face au problème et de travailler de concert avec toutes les personnes concernées pour le régler. Voici quelques exemples illustrant les rôles des divers partenaires.

Voir les **EXEMPLES** en page suivante...



PROBLÈME	PARTENAIRES	ACTIONS
SÉCURITÉ ROUTIÈRE – COLLISIONS	<p>Médias locaux et régionaux Ministère des transports</p> <p>Sûreté du Québec</p> <p>Élus</p> <p>SAAQ</p>	<p>Diffuser des capsules d'information incitant à la prudence Revoir l'entretien, l'éclairage, l'affichage, etc. sur le tronçon de route concerné</p> <p>Accroître la surveillance de la route Réaliser une campagne de sensibilisation et des études de circulation Donner des conférences dans les cégeps et les écoles secondaires</p> <p>Améliorer la signalisation routière sur les portions du réseau routier relevant des municipalités Participer aux campagnes de sensibilisation Former des groupes de pression Réaliser une campagne d'information</p>
CAPACITÉ DE CONDUITE AFFAIBLIE	<p>Médias, Sûreté du Québec</p> <p>Élus</p> <p>Sûreté du Québec</p> <p>SAAQ MRC et CSP</p>	<p>Informers et sensibiliser, entre autres, les hôteliers, les organisateurs de bals de fin d'année Diffuser des témoignages de personnes ayant perdu des proches, etc.</p> <p>Dans les municipalités où il y a des transports en commun, prévoir des services à la fermeture des bars Assurer une plus grande visibilité aux heures de fermeture des bars Faire des barrages routiers, etc.</p> <p>Fournir des statistiques pour sensibiliser la population Adopter des règlements municipaux en regard du problème</p>
AUGMENTATION DU TRANSPORT LOURD EN MILIEU RÉSIDENTIEL	<p>SAAQ et contrôleurs routiers Élus</p> <p>Ministère des Transports</p> <p>Sûreté du Québec et médias</p>	<p>Effectuer une vérification conjointe des véhicules lourds Entreprendre des discussions avec les entrepreneurs et les chambres de commerce Revoir les règlements de vitesse et les plans de déneigement Réaliser une étude de la route, de la densité de circulation, des voies d'accès Communiquer avec les associations de camionneurs et avec les commissions scolaires pour revoir le déplacement des autobus Sensibiliser la population et les entreprises</p>
CIRCULATION DES QUADS HORS DES SENTIERS	<p>Citoyens</p> <p>Sûreté du Québec</p> <p>Élus Clubs de quads Ministère des Transports</p>	<p>Exprimer leurs besoins Participer à l'identification des contrevenants</p> <p>Agir en tant que personnes-ressources pour établir le diagnostic et participer à la recherche de solutions En dernier recours, utiliser la répression</p> <p>Coordonner les actions Participer au diagnostic et à l'identification des contrevenants Aménager de nouveaux sentiers Améliorer la signalisation</p>



Offre de services... spécialisés !

La Sûreté du Québec a profité de la tenue de ce 2^e Forum des comités de sécurité publique pour présenter ses services spécialisés aux élus. Robot pour le désamorçage d'explosifs, chiens détecteurs de drogues ou d'explosifs, techniques d'enquête, véhicules de toutes sortes ont fait l'objet de présentations ou étaient en démonstration.

Une transformation du travail policier

La police de proximité est devenue, au fil des ans, partie prenante des opérations policières à la Sûreté du Québec. « La police de proximité est devenue notre marque de commerce, a indiqué l'inspecteur-chef **Richard Deschesnes**. Désormais, on consulte nos policiers plutôt que de les fuir, on les informe plutôt que de les laisser à l'écart des problèmes ».

Le directeur du Soutien à la gendarmerie a rappelé les cinq fondements de la police de proximité : le service à la clientèle, le partenariat, la consultation de la clientèle, la résolution de problèmes et la présence familière. Pour lui, la réussite de l'implantation de la police de proximité réside dans l'engagement de tous les intervenants, autant les élus que les policiers, envers un partenariat solide orienté vers la sécurité des citoyens.

L'inspecteur-chef Deschesnes a rappelé l'engagement de l'État-major pris en octobre 2002 qui précise que la police de proximité doit s'ouvrir à l'ensemble de l'organisation, qu'elle doit déborder du modèle à cinq fondements pour devenir une approche de qualité totale. Il a également souligné qu'il devient prioritaire de procéder à son actualisation.



RENSEIGNEMENTS CRIMINELS

L'importance de la vigilance des élus

Violence et criminalité envers les personnes âgées, cybercriminalité*, trafic d'armes, crimes en série, terrorisme, voici quelques-uns des nouveaux phénomènes en émergence auxquels les policiers sont confrontés. Qui plus est, les nouvelles technologies permettent maintenant aux criminels de mener leurs activités à partir de n'importe quel endroit. Plus besoin de se trouver dans les grands centres! L'inspecteur **Richard Bruneau**, directeur adjoint à la Direction des renseignements criminels de la Sûreté du Québec, est venu confirmer cette réalité aux élus et leur souligner l'importance de la cueillette de renseignements sur les groupes et les individus se livrant à des activités criminelles. M. Bruneau a souligné que les activités de renseignements de la Sûreté étaient décentralisées dans les districts, plus précisément dans les bureaux régionaux d'enquêtes, sous la coordination de la Direction des renseignements criminels.

Il a demandé aux élus d'être vigilants face aux phénomènes criminels typiques à leur région – culture de marijuana en Montérégie et dans le centre du Québec, crimes liés à l'industrie minière en Abitibi-Témiscamingue, etc. – afin de contrer l'augmentation de la criminalité.

**Crimes commis par le biais d'Internet, tels que les fraudes, la pornographie juvénile, etc.*



Le partenariat au cœur des interventions routières

« En matière de sécurité routière, les expériences tant passées que récentes démontrent clairement que les actions les plus efficaces face aux problématiques en émergence sont celles qui reposent sur un réel partenariat », a affirmé d'entrée de jeu l'inspecteur **Robert Poëti**, responsable du Service de la sécurité routière. Il a poursuivi en ajoutant qu'une organisation policière ne pouvait espérer, à elle seule, contrer la multitude d'aspects problématiques entourant les divers réseaux de transport autant sur le réseau routier que dans le domaine récréotouristique.

De concert avec ses partenaires, la Sûreté du Québec travaille à la mise en place d'initiatives touchant les problèmes de vitesse sur les autoroutes, l'insécurité des usagers face aux véhicules lourds et à la capacité de conduite affaiblie. Le projet pilote de panneaux à messages variables lancé en décembre 2002 avec le ministère des Transports pour informer les automobilistes de la présence d'opérations cinéomètre constitue un exemple d'initiative conjointe pour réduire la vitesse sur les routes.

Par ailleurs, l'essor fulgurant des activités sportives et touristiques, sur terre et sur l'eau, a obligé la Sûreté du Québec

à s'adapter à un phénomène préoccupant, notamment en décentralisant les activités de formation, en accréditant des formateurs régionaux et en augmentant le nombre de patrouilleurs et de véhicules de patrouille dans toutes les catégories.

À titre d'exemple, le nombre de patrouilleurs en quads est passé de 103 en 2001 à 219 en 2003. Quant au nombre de véhicules de cette catégorie, il s'élève à 100 comparativement à 22 en 2001. En ce qui a trait à la motoneige, la Sûreté compte actuellement 236 patrouilleurs formés, soit 104 de plus qu'en 2001 et dispose de 105 motoneiges comparativement à 72 en 2001.



OBJECTIF DE LA SAAQ

Réduire le nombre d'accidents mortels

Tous les efforts de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) tendent vers un objectif très précis : ramener le nombre d'accidents mortels annuels sous la barre des 650 en 2005.

C'est ce qu'a indiqué la vice-présidente à la sécurité routière, Mme **Johanne St-Cyr**, devant les congressistes réunis au deuxième Forum des CSP.

Elle a tracé un portrait réaliste de la situation actuelle. Des gains remarquables ont été réalisés depuis les années 1970, mais ces gains sont fragiles et il faut toujours continuer d'agir. Ainsi, malgré les efforts publicitaires de la SAAQ et les lourdes infractions liées à l'alcool au volant, les conducteurs en état d'ébriété sont toujours responsables de 30 % des accidents. La vitesse aussi tue abondamment. Plus de 25 % des accidents mortels sont causés par la vitesse excessive. Contrairement à l'alcool, la vitesse n'est pas nécessairement mal vue par les automobilistes québécois. Les gens considèrent les autres comme un danger, mais pas eux. Il faut donc

continuer à travailler à changer cette perception et à modifier les comportements.

Par ailleurs, à la suite d'interventions de sensibilisation, de législation et de contrôle, plus de 90 % des automobilistes du Québec s'attachent, mais 30 % des personnes qui décèdent au cours d'un accident ne sont pas attachées. Il ne faut donc pas relâcher les efforts tant du côté des policiers que de la SAAQ.

Nouveaux programmes

Plusieurs nouveaux programmes ont été ou seront mis en place par la SAAQ. Ainsi, pour faire face au problème de la fatigue au volant des conducteurs professionnels, un projet pilote nord-américain a été mis de l'avant. Les résultats devraient donner un éclairage intéressant sur cette problématique.

Mme St-Cyr a rappelé l'importance de la collaboration avec les policiers pour faire avancer les choses. Les campagnes de publicité appuyées par les *PAS* alcool* et *PAS vitesse* sont deux beaux exemples de cette collaboration. La Société de l'assurance automobile du Québec souhaite aussi renforcer ses échanges avec les municipalités et de travailler avec elles à l'identification des problématiques et de leurs solutions. « Nous avons tous du pouvoir dans nos sphères d'activités respectives pour améliorer la situation » a conclu Mme St-Cyr.

**Programme d'application sélective*

La sécurité publique, plus qu'une responsabilité policière

Le maire de Waterloo, monsieur **L. Paul Masse**, a rappelé devant les participants que la sécurité et la tranquillité des communautés sont l'affaire de tous. Encore davantage au lendemain des derniers développements en réorganisation municipale et policière. « Il reste à se demander comment faire pour arriver à agir tous et chacun, en concertation et efficacement dans le quotidien, » a indiqué M. Masse.

Pour le magistrat, le regroupement des structures municipales et des services policiers amène les élus et les policiers à repenser leur approche sur les façons de faire en matière de services à rendre à la population. Il a rappelé que la vaste réorganisation de la carte policière québécoise donne à la Sûreté du Québec un essor sans précédent à sa couverture du territoire tout



en confiant aux 30 ou 40 services de police municipaux qui restent, une toute nouvelle dynamique de responsabilité.

« La période de changements que nous vivons se veut une occasion de se redéfinir

et de créer de nouvelles solidarités, a poursuivi le maire de Waterloo. Les policiers et les élus ne doivent pas rater l'occasion qui leur est offerte pour échanger sur ce que devrait être ce rapprochement en gardant comme objectif l'accroissement de la sécurité publique et le renforcement du sentiment de sécurité au sein de la population. »

M. Masse considère que le concept de police communautaire doit tenir compte du fait qu'entre le policier et le citoyen se trouve l' élu. Le rapprochement simultané entre les policiers et la communauté ainsi qu'entre les élus et les citoyens constitue un défi intéressant dans la mesure où les policiers qui n'ont pas encore acquis l'habitude de travailler avec les élus et ceux qui sont issus du monde municipal doivent trouver une vision et un langage communs.

Le maire de Waterloo a finalement rappelé que « les réunions des CSP ne doivent pas être des théâtres dramatiques où les élus viennent pratiquer leur rôle de clients pleurnichards et les policiers celui de vendeurs qui doivent continuellement s'excuser. Les intervenants aux Comités de sécurité publique doivent être plutôt en mesure de concentrer tout le temps qui leur est offert à concocter de nouvelles interventions et de nouveaux programmes destinés à augmenter la perception de sécurité auprès de la population ».

Un élu convaincu...et convaincant!

*Extrait du discours de Monsieur **Olivar Gravel**, préfet de la MRC du Bas-Richelieu*

« Dans les années 80, le patrouilleur était un homme blindé, continuellement dans son auto à faire du millage. On préférerait ne pas le voir et, de toute façon, il était peu accessible. Dans les années 90, le patrouilleur s'humanise, il est affecté à une municipalité, il rencontre les citoyens, échange avec eux, les gens commencent à le connaître. Aujourd'hui, les parrains assurent une présence et développent des contacts avec les gens, ils sont présents dans leur milieu. La Sûreté du Québec a évolué, elle s'est adaptée au contexte québécois. Les municipalités paient pour ses services, leurs représentants sont consultés et participent aux discussions du Comité de sécurité publique. Chez nous, on sent que la Sûreté du Québec est à l'écoute de ses clients dans le but de toujours optimiser la qualité des services offerts. Le milieu fait partie de la solution et c'est tous ensemble que nous arriverons à faire encore mieux! »



L'expérience de la MRC du Bas-Richelieu



Comment adapter le concept de police de proximité dans une MRC où plus de la moitié de la population vit en milieu urbain ? Le capitaine **Sylvain Caron**, directeur du poste de la MRC du Bas-Richelieu, est venu partager son expérience sur ce sujet. « Je veux démontrer que la police de proximité, dans le quotidien, c'est vivant, a déclaré d'entrée de jeu, M. Caron. Il y a des actions concrètes qui se font et beaucoup de travail. Je veux également démontrer que c'est réalisable en milieu urbain ».

La MRC du Bas-Richelieu comprend 12 municipalités, dont les villes de Saint-Ours et de Sorel-Tracy. Près de 35 000 des 51 000 habitants vivent en milieu urbain. Afin d'offrir le meilleur service possible à la population, les policiers de cette MRC ont adopté un fonctionnement basé sur six éléments principaux.

- 1 Le **parrain désigné** de chaque municipalité est secondé par deux autres parrains. Ainsi, en son absence, deux autres policiers qui ne sont pas sur la même relève de travail sont disponibles pour répondre aux élus et assurer une continuité des activités de parrainage.
- 2 Un **élu désigné** par le conseil municipal entretient une communication mensuelle avec le parrain désigné. Cet élu transmet au policier des problèmes soulevés par la population auprès des autorités, s'informe des activités menées par la police et fait le lien avec le conseil municipal.
- 3 Un **tableau des visites mensuelles** effectuées par les policiers permet d'assurer une planification et un suivi des rencontres avec les acteurs de la communauté. Il favorise

l'établissement d'un réseau de partenaires et la cueillette d'informations sur les problèmes locaux. De plus, les gestionnaires de poste peuvent voir ce qui se fait concrètement.

- 4 La **rencontre hebdomadaire de gestion** donne l'occasion aux chefs de poste d'assurer un suivi, de donner des orientations, de prendre des décisions par rapport à ce qui se fait dans chacune des municipalités.
- 5 Le **tableau d'informations** permet d'informer l'ensemble du personnel du poste des problématiques identifiées et du travail à réaliser, p. ex. : problèmes de vitesse, de VTT, de motoneiges, etc. Il incite le personnel à se mobiliser pour poser des actions concrètes pour les résoudre.
- 6 La **patrouille stratégique** fait en sorte que les policiers puissent déployer leurs efforts là où les problèmes sont les plus cruciaux. À la suite de l'analyse de la situation, on détermine les heures, les endroits, les activités qui nécessitent une patrouille. « Il faut laisser du temps à nos policiers parrains pour aller rencontrer les gens, patrouiller, être visibles dans leur municipalité, affirme le capitaine Caron. Bien souvent, on sait même qui va faire les infractions, on peut donc travailler en conséquence. »

Par ailleurs, avant leur intégration à la Sûreté, des policiers de Tracy parrainaient 14 organismes communautaires – maison des jeunes, suicide alerte, conseil d'établissements scolaires, etc. La Sûreté a maintenu ces activités de parrainage qui permettent d'être plus près de la population. On a également subdivisé le territoire de Sorel-Tracy en quatre sous-secteurs qui sont sous la responsabilité d'un parrain désigné et de deux parrains en soutien. La Sûreté a également maintenu une activité de partenariat visant à embellir le Noël des enfants défavorisés de la MRC du Bas-Richelieu, qui existe depuis 1989.

Ce qu'on a dit de ce 2^e Forum des comités de sécurité publique...

Nous vous présentons quelques extraits des évaluations remplies par les participants

LES POLICIERS

Le forum établit un rapprochement entre les policiers et les élus.

L'échange informel est important, connaître d'autres MRC et leur vécu est intéressant.

Le forum permet une vision commune du rôle et des responsabilités de part et d'autres.

Les témoignages des élus et des policiers sont sincères, vrais, significatifs et riches d'expériences vécues.

Les échanges informels sont une belle source d'informations et d'idées nouvelles.

LES ÉLUS

C'est ma première participation au Forum. L'information reçue est très motivante pour mieux comprendre notre rôle. Une belle découverte : nous pouvons influencer les rôles de la S.Q.

Un CSP, c'est beaucoup plus important que je le croyais. Comme président d'un CSP je vais sans aucun doute, changer mon approche.

Ma compréhension sur l'organisation et sur mes responsabilités comme élu s'est beaucoup améliorée.